France : action en justice contre le changement climatique

Partage international n° 365 – Février 2019

En France, 1,7 million de personnes ont signé la pétition *L'affaire du siècle* proposant de poursuivre le gouvernement pour son inaction face au changement climatique. La pétition a été créée par quatre associations : Oxfam, Greenpeace, Notre affaire à tous et la Fondation pour la nature et l'homme. Le 18 décembre 2018, un recours juridique a été engagé, donnant au gouvernement deux mois pour répondre, après quoi ces ONG déposeront le recours au Tribunal administratif. Marie Toussaint, présidente de Notre affaire à tous, a déclaré : *« Il nous faudrait obtenir beaucoup pour ne pas aller au tribunal, et nous sommes déterminés à aller jusqu'au bout et à gagner. »*

L'ancien ministre de l'écologie, Nicolas Hulot, qui a créé la Fondation pour la nature et l'homme impliquée dans cette campagne, a démissionné en août 2018 de son poste de ministre lors d'une émission de radio en direct, car il ne supportait pas de voir la planète *« toujours reléguée dans les dernières priorités. »*

Son action intervient après une année de conditions climatiques extrêmes en France : 2018 est l'année la plus chaude jamais enregistrée, et selon une étude récente, environ 48 000 personnes sont mortes de causes liées au climat.

Commentant les récentes manifestations des *« gilets jaunes »,* Marie Toussaint a déclaré : *« […] Il n'y aura pas de justice sociale sans action pour le climat. Le réchauffement climatique se nourrit des inégalités et les renforce. Il frappe d'abord les plus fragiles. Il détruit notre économie et nos territoires. Donc, ça peut être un processus qui peut se faire en parallèle. »*

France
Sources : qz.com
Thématiques : environnement
Rubrique : S.O.P. — Sauvons notre planète